

*Les subsides*

important de la qualité de la vie au Canada dépend de leurs attitudes et de leurs réactions.

La première intervention fédérale dans le domaine du logement a été la loi sur le logement au Canada adoptée en 1935. L'intervention est devenue plus marquée en 1968 avec la création du groupe de travail fédéral sur le logement et le développement urbain, pour atteindre un sommet en 1971 avec la création du ministère d'État aux Affaires urbaines. Cependant, le logement est, de droit, une compétence provinciale et une compétence régionale par son caractère. Avant tout, la raison d'être des affaires urbaines n'est pas simplement de veiller à ce qu'il y ait assez de logements et de routes; c'est aussi d'améliorer la qualité de la vie. Voici une anecdote qui illustrera peut-être combien cela est difficile. Au cours d'une conférence sur le milieu urbain, les discussions portaient sur beaucoup de sujets connexes. Au bout d'environ une heure, on commença à cerner des problèmes précis dans une optique plus large et à en chercher les causes fondamentales. Puis, on en vint à proposer des solutions à longue échéance. Au cours du déjeuner, deux membres du groupe, un homme politique et un haut fonctionnaire, se sont mis à se préoccuper du problème plus immédiat de survivre aux difficultés que posent la réélection et la paperasse quotidienne. Fait à noter, il ne leur est pas venu à l'esprit de faire le lien entre leurs problèmes de tous les jours et les problèmes précis relevant de leur responsabilité et les discussions auxquelles ils venaient de participer. Ils s'intéresseraient déjà davantage au maintien de leurs pouvoirs qu'à l'amélioration des villes.

Monsieur l'Orateur, c'est Sir William Henry Beveridge qui a dit:

Nos hommes politiques, en temps de guerre comme en temps de paix, devraient se préoccuper non pas de leur gloire ni de celle de leur race mais du bonheur des humains.

Il serait impérieux qu'on s'intéresse aux affaires urbaines non pas en songeant aux statistiques relatives au nombre de mises en chantier, mais à la mesure dans laquelle nous facilitons la vie des collectivités. Faire de la planification urbaine en fonction des intérêts communs n'est pas une attitude chimérique, mais c'est favoriser l'environnement qui suscite l'épanouissement personnel.

● (1242)

Cela a des résonances concrètes pour moi en qualité de représentante d'Ottawa-Carleton, car cette circonscription est constituée en somme d'une série de banlieues à l'est et au sud de cette grande ville. J'ai découvert une chose non seulement en déambulant dans les rues d'Ottawa-Carleton, mais aussi en participant chaque mercredi soir à des réunions d'associations communautaires; c'est que la population s'intéresse vraiment au milieu dans lequel elle vit. Elle ne veut pas laisser à ses représentants élus le soin de prendre une décision définitive. Elle veut dire son mot. Elle s'intéresse à l'usage des immeubles publics au sein de la collectivité. Elle s'intéresse aussi aux tracés des routes, à la pureté de l'air, au tout-à-l'égout, au service d'eau, aux déchets et à toutes ces choses importantes non seulement pour ses biens, mais aussi pour son voisinage et la qualité de la vie.

Une collectivité, c'est beaucoup plus un mode de vie qu'un ensemble de maisons, de magasins et de rues. Ses membres éprouvent des sentiments de sécurité, de fierté, d'amour-propre et d'espoir. On peut y trouver des intérêts divers: spirituels, culturels, politiques, commerciaux, industriels, éducatifs et

sociaux. La collectivité a aussi ses problèmes; maisons délabrées, éclairage des rues insuffisant, écoles et hôpitaux surchargés et des normes de santé assez basses. Toutefois, une bonne collectivité veille à corriger ces lacunes, grâce à la rénovation urbaine, à la conservation, à l'expansion industrielle, au relèvement des niveaux de vie, à la promotion de la bonne entente entre les races et à l'élargissement des idéaux quels qu'ils soient. La collectivité consciente des aspirations et des besoins de ses membres adopte des mesures pour y répondre.

Le mode de vie tranquille et stable de la petite localité au Canada a été perturbé et les gens sont mécontents du vide de leur vie dont ils prennent conscience dans les trains de banlieue, les autobus et les édifices encombrés. Je voudrais consigner au compte rendu un événement survenu l'an dernier au cours de l'élection complémentaire. Je me tenais dans un centre commercial lorsqu'un couple âgé s'est approché de moi et m'a demandé un de mes macarons. Quand j'ai voulu lui en agraffer un, le vieux monsieur m'a demandé de bien vouloir le lui agraffer au milieu du dos. Bien qu'un peu surprise, je l'ai agrafé à son coupe-vent là où il le désirait. Puis il m'a demandé de faire de même pour sa femme. La vieille dame m'ayant présenté son dos, j'ai fait ce qu'il me demandait. Puis ils m'ont dit qu'ils pourraient dorénavant me servir d'affiches ambulantes. Lorsque j'ai demandé ce qu'ils voulaient dire, le vieux monsieur m'a dit: «Vous voyez ce foyer de vieillards sur la colline? C'est là que nous habitons. Nous venons au centre d'achat tous les jours et nous faisons le trajet aller retour 24 fois par jour. C'est ainsi que nous demeurons en contact avec le reste de la population. Nous ne réussissons pas à supporter de vivre tout seuls dans notre chambre unique de ce foyer de vieillards.» Même si nous réussissons à fournir des logements décents à nos vieillards, ceux-ci ont besoin de rester en communication. Aussi la qualité de nos localités est-elle d'une importance primordiale.

Lorsque nous encourageons un lotissement urbain à devenir une localité, le banlieusard renonce à l'anonymat de la ville pour devenir quelqu'un d'intimement lié à ses voisins et de profondément conscient de sa dignité et de sa valeur. Imaginez que vous travaillez dans le centre d'une grande ville canadienne: combien de fois allez-vous rentrer chez vous pour déjeuner? Quand on travaille dans le centre d'une grande ville, c'est presque impossible, et la plupart du temps on n'essaie même pas. Je me rends chaque jour en automobile à la Chambre des communes, et je sens mon cœur se serrer chaque fois que je regarde la Place du Portage, de l'autre côté de la rivière. Je ne conteste pas que des fonctionnaires puissent vivre et travailler dans la belle ville de Hull, mais comment a-t-on pu, alors qu'il y a de si merveilleux coins dans la région d'Ottawa-Carleton, enfermer 25,000 fonctionnaires dans un pareil ghetto?

Pourquoi n'aurions-nous pas pu construire ces immeubles dans de belles localités comme Lucerne, Gatineau ou même à Kanata—ce genre de localités où les fonctionnaires auraient pu vivre et travailler près de leur centre? Voilà le genre de choses auxquelles nous devons réfléchir un peu avant de parquer ainsi des gens dans un groupe d'immeubles aussi loin de leur famille et dans l'impossibilité de rentrer chez eux pour déjeuner.

Le foisonnement d'autobus et d'automobiles dans nos centres constitue un véritable casse-tête. Si nous modelons le